RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom commercial	:	Détergent sanitaire
UFI	:	D8NY-WWWS-RW09-J32D
Code du produit	:	7307
Code du produit	:	10103
EAN	:	8713211001033
Type de produit	:	Détergent
Groupe de produits	:	Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	:	Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel	:	Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange	:	Nettoyant sanitaire
Fonction ou catégorie d'utilisation	:	Agents détergents/lavants et additifs

Titre	Etape du cycle de vie	Descripteurs d'utilisation
Transfert du produit dans un conteneur (bouteille/seau/machine) (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_8a_1)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC8a, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Transfert d'un produit via un système dédié (flacon/machine) (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_8a_2)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC8a, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette) (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_11_1)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC11, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette) (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_11_2)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC11, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_13_1)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC13, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_13_2)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC13, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Application manuelle (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_19_1)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC19, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; Application manuelle (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_19_2)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC19, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2

Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_10_1)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC10, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2
Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_10_2)	Professionnelle	SU0, PC35, PROC10, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bunzl | King
Grotewei 2
4004 LW TIEL - Pays-Bas
T King Nederland: +31 (0)344 673 673 - T King Belgium: +32 (0)2 655 03 33
msds@safetysheet.info - www.primesource.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : NL: +31 (0)344 673 676 / BE: +32 (0)2 655 03 33

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

Texte intégral des mentions H: voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique	(N° CAS) 77-92-9 (N° CE) 201-069-1 (N° REACH) 01-2119457026-42	≥ 1 – < 5	Eye Irrit. 2, H319
Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	≥ 1 – < 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
Propan-2-ol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	≥ 1 – < 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	**Identificateur de produit**	**Limites de concentration spécifiques**
Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	(5 ≤C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases (EU)H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de doute ou d' irritation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après inhalation : En cas de symptômes respiratoires: Permettre au sujet de respirer de l'air frais.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire de l'eau ou du lait (1/4 litre). Manger un peu graisse (comme crème, beurre, mayonaise, etc.). Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation. Rougeur.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Rougeur.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou d' irritation, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Agents d'extinction non appropriés : Aucune, à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Adapter les produits extincteurs à l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Le produit répandu sur une surface dure peut présenter un risque important de glissades/chutes.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques : Mesures de précautions individuelles: Se reporter à la section 8.
Manipulation et stockage: Se reporter à la section 7.
Recommandations pour l'élimination des déchets: Se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Prendre les précautions nécessaires relatives à l'emploi de produits chimiques et de nettoyants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Lorsque le produit est utilisé selon les instructions à la section 1.2 dans des conditions normales, aucune mesure particulière n'est requise. Les mesures nécessaires peuvent être trouvés dans la section 7.1 et 7.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Il n'y a pas de valeur limite fixé pour ce produit.

acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,44 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,044 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	34,6 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	3,46 mg/kg poids sec

PNEC (Sol)	
PNEC sol	33,1 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	> 1000 mg/l

Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium (68891-38-3)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	2750 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	175 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques,orale	15 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	52 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	1650 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,24 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,024 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	5,45 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,545 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,946 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	10000 mg/l

Propan-2-ol (67-63-0)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	888 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	500 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques,orale	26 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	89 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	319 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	140,9 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	140,9 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	140,9 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	552 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	552 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	28 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	2251 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Information générale
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des mains:
Ce produit est non classé comme dangereux pour la peau et donc pas de gants de protection sont nécessaires lorsque ce produit est utilisé. En cas d'utilisation prolongée ou la peau sensible, où l'irritation est possible, il serait recommandé d'utiliser des gants. Aime, lorsque des gants choisissent considèrent toujours des conditions spécifiques à l'utilisateur tels que le stress mécanique (découpe, perçage, etc.), le temps de contact, la température, l'utilisation d'autres produits chimiques, etc. En consultation avec le fournisseur de gants de protection d'un type peut être choisi ce qui donne une protection assez. Toujours vérifier les instructions pour le temps de pénétration et le type de matériau et l'épaisseur, telle que donnée par le fournisseur de gants.

Protection oculaire:
N'est pas recommandé dans les conditions normales d'utilisation. En cas de risque de projection de liquide : Porter un appareil de protection des yeux.

Protection des voies respiratoires:
N'est pas recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Couleur	:	Corail rouge.
Apparence	:	Solution aqueuse acide.
Odeur	:	Fleuri.
Seuil olfactif	:	Non applicable
Point de congélation	:	± -1,1 °C
Point d'ébullition	:	± 98,5 °C
Inflammabilité	:	Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.
Limites d'explosivité	:	Le produit lui-même n'a pas été testé pour la limites d'explosivité. Pour les composants voir la section 9.2.
Point d'éclair	:	> 62 °C Le produit n'est pas inflammable conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008, 2.6.4.5
Température d'auto-inflammation	:	Non établi
Température de décomposition	:	Non établi
pH	:	2,05 – 2,4
Viscosité, cinématique	:	± 9,85 mm²/s
Viscosité, dynamique	:	< 10 mPa.s
Solubilité	:	Eau: complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	:	-1,01 (valeur calculée)
Pression de vapeur	:	± 23,4 hPa
Masse volumique	:	1,016 – 1,026 g/cm³
Densité relative	:	1,016 (1,011 – 1,026)
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Non applicable
Caractéristiques d'une particule	:	Non applicable, le produit est un liquide

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes	:	Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.
Propriétés explosives	:	Non établi.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	0,647
Teneur en COV	:	< 30 %
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité	:	propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol: 12% / 2%
Indications complémentaires	:	Le produit n'alimente pas le feu ou l'incendie.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales. Peut réagir violemment avec les alcalis: dégagement de chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales. Peut réagir violemment avec les alcalis: dégagement de chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(es) dans des conditions normales. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Détergent sanitaire	
Indications complémentaires	Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à 3.1.3 du (EC) 1272/2008, ce produit n'est pas toxique. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous énumérés ci-dessous.

acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	
DL50 orale rat	3000 mg/kg
DL50 orale	11700 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium (68891-38-3)	
DL50 orale	4100 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

Propan-2-ol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg
DL50 orale	4396 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	13000 mg/kg
DL50 voie cutanée	12800 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	46600 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 2,05 – 2,4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 2,05 – 2,4

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Détergent sanitaire	
Viscosité, cinématique	± 9,85 mm²/s

11.2. Informations sur les autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Détergent sanitaire	
Indications complémentaires	Pour le produit des tests ecologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à 4.1.3 du (CE) 1272/2008, ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous énumérés ci-dessous.

acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	
CL50 poisson (96 h)	440 – 760 mg/l Leuciscus idus (aunée dorée)
CE50 Daphnie magna (48 h)	120 mg/l

Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium (68891-38-3)	
CL50 poisson (96 h)	7,1 mg/l
CE50 Daphnie magna (48 h)	7,2 mg/l
CE50 algues [72h]	27 mg/l

Propan-2-ol (67-63-0)	
CL50 poisson (96 h)	4200 – 9640 mg/l
CE50 Daphnie magna (48 h)	> 10000 mg/l
CE50 algues [72h]	> 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Détergent sanitaire	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	Facilement biodégradable

Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium (68891-38-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	Facilement biodégradable

Propan-2-ol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Détergent sanitaire	
Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	-1,01 (valeur calculée)

acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	
Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	-1,64
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

Propan-2-ol (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau [log Pow]	0,05
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Détergent sanitaire
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Composant	
acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique (77-92-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium (68891-38-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Propan-2-ol (67-63-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

Indications complémentaires : Les conteneurs vides seront rincés avec de l'eau. Jeter comme autre déchet plastique.

Ecologie - déchets : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 20 01 30 - détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code IBC : Non applicable. Ce produit n'est pas destiné à être transporté dans vraquiers.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Règlement (CE) n° 1907/2006concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):	
Code de référence	Applicable sur
3(a)	Propan-2-ol

3(b)	Détergent sanitaire ; Propan-2-ol
40.	Propan-2-ol

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement (UE) N° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Règlement (UE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement (UE) n ° 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides
Ce produit ne contient pas de conservateurs

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Teneur en COV : < 30 %

Règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents (Règlement sur les détergents)

Étiquetage du contenu	
Composant	**%**
agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques	<5%
Parfums	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée
Raison: Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP]

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
Propan-2-ol Alcools, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:			
Rubrique	**Élément modifié**	**Modification**	**Remarques**
1.1	UFI	Ajouté	
	Document	Modifié	Format UE de FDS selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
RPB	Règlement relatif aux biocides, règlement (UE) n° 528/2012
N° CAS	Nombre de substances chimiques dans le Registre du Service des résumés analytiques de chimie
CLP	Classification Labelling Packaging; Classification, étiquetage et emballage: Règlement (CE) No 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet (Derived-No Effect Level).
CE50	Concentration médiane effective
N° CE	Numéro d'identification officiel de la substance dans l'Union européenne

IATA	L'Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).
IBC-code	Le recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. (International Bulk Chemical Code).
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization).
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
MAC	Concentration maximale admissible
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet (Predicted No-Effect Concentration).
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STP	Station d'épuration
FDS	Fiche de Données de Sécurité
ONU	L'Organisation des Nations-Unies
COV	Composés organiques volatiles
WGK	Classe de pollution des eaux
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données	
BPR	Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.
CLP	RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006
COSING	CosIng - http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/cosing/
Règlement sur les détergents	Règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents
ECHA	ECHA (Agence européenne des produits chimiques) - https://echa.europa.eu/nl/home
GESTIS	GESTIS Substance Database - http://gestis-en.itrust.de/nxt/gateway.dll/gestis_en/000000.xml?f=templates$fn=default.htm$vid=gestiseng:sdbeng$3.0
SER	Conseil Economique et Social (SER) - http://www.ser.nl
FDS	Fiche de Données de Sécurité Fabricant/fournisseur Matière première

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008:		
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
AISE SPERC 8a.1.a.v2	Large utilisation dispersive dans les produits de nettoyage et d'entretien 'dans l'évier' (Consommateurs et Professionnels)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
PC35	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
SU0	Autres

FDS UE (Annexe II REACH)

L'information fournie dans cette fiche de données de sécurité concerne le produit mentionné sous la rubrique 1 et est donnée en supposant que le produit est utilisé correctement et conformément aux usages indiqués par le fabricant. Les données sont basées sur l'information la plus récente connue qui est, si nécessaire, régulièrement revue. L'utilisateur est le seul responsable du respect des précautions mentionnées ci-dessus ainsi que du maintien de l'information complète et suffisante sur l'emploi du produit. Il est conseillé de diffuser l'information concernant cette fiche de données de sécurité en adaptant, si nécessaire, la forme en fonction des différents utilisateurs.

Annexe à la fiche de données de sécurité

Utilisations identifiées	N° du SE	Association - Code de référence
Transfert du produit dans un conteneur (bouteille/seau/machine)	1	AISE_SUMI_PW_8a_1
Transfert d'un produit via un système dédié (flacon/machine)	2	AISE_SUMI_PW_8a_2
Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette)	3	AISE_SUMI_PW_11_1
Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette)	4	AISE_SUMI_PW_11_2
Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage	5	AISE_SUMI_PW_13_1
Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage	6	AISE_SUMI_PW_13_2
Utilisations professionnelles ; Application manuelle	7	AISE_SUMI_PW_19_1
Utilisations professionnelles ; Application manuelle	8	AISE_SUMI_PW_19_2
Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils	9	AISE_SUMI_PW_10_1
Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils	10	AISE_SUMI_PW_10_2

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_8a_1

Version 1.1, août 2018

Transfert du produit dans un conteneur (bouteille/seau/machine)

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est transféré ou dilué dans un conteneur tel qu'un distributeur, une bouteille ou un seau. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur les SWED **AISE_SWED_PW_8a_1_L** et **AISE_SWED_PW_8a_1_S**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des gants appropriés. Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications. 
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_8a_2

Version 1.1, août 2018

Transfert d'un produit via un système dédié (flacon/machine)

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est transféré ou dilué dans un conteneur tel qu'un distributeur, une bouteille ou un seau. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur les SWED **AISE_SWED_PW_8a_2_L** et **AISE_SWED_PW_8a_2_S**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications.
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_11_1

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette)

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles de produits avec application en spray. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_11_1**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications.
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_11_2

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Pulvérisation (avec un pulvérisateur à gâchette)

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles de produits avec application par spray. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_11_2**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des gants appropriés. Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications. 
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_13_1

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles les articles sont traités par trempage ou par versage. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_13_1**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des gants appropriés. Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications. 
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_13_2

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Traitement des articles par trempage, imbibition ou versage

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles les articles sont traités par trempage ou par versage. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_13_2**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	60 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications.
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_19_1

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Application manuelle

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est brossé sur une surface avec une exposition complète des mains. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_19_1**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	480 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications.
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_19_2

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; Application manuelle

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est brossé sur une surface avec une exposition complète des mains. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_19_2**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	480 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des gants appropriés. Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications. 
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_10_1

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est brossé sur une surface, avec une exposition limitée aux mains, soit après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette, soit à travers l'utilisation d'outils comme un balai-brosse avec serpillère. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_10_1**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	480 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications.
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.

SUMI

Informations pour une utilisation sûre des mélanges

AISE_SUMI_PW_10_2

Version 1.1, août 2018

Utilisations professionnelles ; brossage après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette ou brossage avec des outils

Ce document a pour objectif de communiquer les conditions d'utilisation sûre du produit et doit toujours être lu en combinaison avec la fiche de données de sécurité et les étiquettes du produit.

Description générale du processus couvert

Le présent SUMI s'applique aux utilisations professionnelles dans lesquelles le produit est brossé sur une surface, avec une exposition limitée aux mains, soit après pulvérisation avec un pulvérisateur à gâchette, soit à travers l'utilisation d'outils comme un balai-brosse avec serpillère. Ces informations sur l'utilisation sûre sont basées sur le SWED **AISE_SWED_PW_10_2**.

Conditions opérationnelles

Durée maximale	480 minutes par jour.
Domaine d'application / Conditions de processus	Utilisation à l'intérieur.
	Processus effectué à température ambiante.
	En cas de dilution, utiliser de l'eau du robinet à une température maximale de 45 °C.
Taux de renouvellement d'air	Fournir un système de ventilation générale de base (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aucune LEV (ventilation locale par aspiration) n'est requise.

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), à l'hygiène et aux évaluations de santé	Porter des gants appropriés. Voir la rubrique 8 de la FDS de ce produit pour les spécifications. 
	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation et l'entretien des EPI.
Mesures environnementales	Empêcher que le produit non dilué atteigne les eaux de surface
	Si approprié la SPERC 8a.1.a.v2 de l'A.I.S.E. peut s'appliquer : utilisation dispersive entraînant la dispersion des rejets dans les stations d'épuration communales.

Autres conseils de bonnes pratiques

Ne pas manger ou boire. **Ne pas fumer.** **Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue.**	
Se laver les mains après usage. **Eviter le contact avec la peau endommagée.** **Ne pas mélanger avec d'autres produits.**	
Instructions en cas de renversement	Diluer avec de l'eau douce et passer la serpillière.
Pratiques d'hygiène	Suivre les instructions du produit telles que spécifiées sur l'étiquette ou dans la fiche d'information du produit et respecter les bonnes pratiques d'hygiène du travail telles que spécifiées dans la rubrique 7 de la FDS du produit.

Informations supplémentaires en fonction de la composition du produit

L'étiquette et (le cas échéant) la fiche de données de sécurité contiennent des informations supplémentaires, spécifiques au produit, essentielles pour travailler en toute sécurité avec les mélanges. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'étiquette du produit et la fiche des données de sécurité incluant mais non limitées à : la classification des dangers du produit, les parfums potentiellement allergènes, les ingrédients notables et les valeurs limites (lorsqu'elles sont disponibles).

Clause de non-responsabilité

Il s'agit d'un document destiné à communiquer les conditions génériques d'utilisation sûre d'un produit. Il est de la responsabilité du formulateur de lier ce SUMI à la FDS d'un produit spécifique qu'il vend.
Si un code SUMI (ou SWED associé) est mentionné dans la FDS d'un produit, le formulateur de ce produit déclare que toutes les substances dans le mélange sont présentes dans une telle concentration, que l'utilisation du produit dans les conditions reprises sur le SUMI est sûre. Lorsqu'elle existe, cette utilisation sure est assurée par l'appréciation des résultats des évaluations de sécurité chimique effectuées par les fournisseurs des matières premières. Lorsqu'aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour un ingrédient qui contribue à la classification du mélange, le formulateur a lui-même effectué une évaluation de la sécurité.
Conformément à la législation sur la santé au travail, l'employeur des travailleurs qui utilisent des produits jugés sûrs sur la base des conditions reprises dans le SUMI demeure responsable de la communication de l'information pertinente aux employés. Lors de l'élaboration des instructions de travail destinées aux employés, les SUMI doivent toujours être lus en combinaison avec la FDS et l'étiquette du produit.
Ce document est fourni par l'A.I.S.E., Detic et l'Afise uniquement à titre d'information générale. Le formulateur utilise le contenu de ce document exclusivement à ses propres risques.
L'A.I.S.E. décline toute responsabilité à l'égard de toute personne ou entité pour toute perte, dommage de quelque nature que ce soit (réel, consécutif, punitif ou autre), blessure, réclamation, responsabilité ou autre cause de quelque nature ou caractère que ce soit basée sur ou résultant de l'utilisation (même partielle) du contenu du présent document.